# PENSEZ AUX AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT



## Bénéficiez du CRÉDIT D'IMPÔT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CITE)

Le CITE permet de déduire de l'impôt sur le revenu 30 % des dépenses réalisées pour rénover votre logement (chauffage, chauffe-eau, isolation...). si vous ne payez pas d'impôt, l'excédent vous est reversé.

## Bénéficiez des CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

Jusqu'au 31 mars 2018, une prime exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 1300€ est mise en place pour aider à financer une chaudière (bois, gaz, fioul) performante, un programmateur de chauffage électrique, des radiateurs électriques performants, l'isolation de vos combles et toitures Tous les bénéficiaires du chèque énergie y sont éligibles.

### **CONTACTEZ UN CONSEILLER:**

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

renovation-info-service.gouv.fr

### LE SAVIEZ-VOUS?



Baisser le chauffage de 20°C à 19°C =

- 7% de consommation d'énergie



Laver son linge à 30 °C = 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60 °C



Dégivrer son réfrigérateur

évite une surconsommation d'environ 30%



Couvrir les casseroles pendant la cuisson =

4 fois moins d'électricité ou de gaz consommés

## DES PETITS ACHATS INTELLIGENTS

### UN MOUSSEUR (OU AÉRATEUR)

Une fois placé sur votre robinet, ce petit dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit du robinet est ainsi réduit de 30 à 50%. Un mousseur coûte entre 3 et 5 € en grande surface.

### **DES AMPOULES LED**

Si chaque ménage s'équipe en LED, on économise l'énergie d'une ville de 2 600 000 habitants (4000 MW).

On peut trouver des ampoules LED

à moins de 4 €.



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,







MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMA'









